



Veille au grain – Bourgogne

Villeneuve-les-Genêts, le 11 mars 2014

Madame, Monsieur,

Au nom du Conseil d'Administration de Veille au grain – Bourgogne, j'ai le plaisir d'inviter une délégation de votre organisation à notre prochaine **Assemblée Générale** qui se tiendra

le dimanche 27 avril 2014 de 10 à 17h
à la salle polyvalente (espace Jean-Claude Patriarche) de Pouilly-en-Auxois.

Votre participation est très importante car nous avons besoin de toutes les forces pour continuer à œuvrer ensemble en faveur d'une Bourgogne sans OGM et sans pesticides.

Nos projets pour les années 2014 et 2015 ne sauraient de plus être menés et construits sans vous.

Extraits résumés des statuts :

« Les membres du CA (5 à 12) sont élus à l'AG pour 3 ans. Renouvelés par tiers tous les ans, ils peuvent être réélus. Le CA élit parmi ses membres un Bureau dont le Président ne peut exercer sa fonction plus de 6 ans. Modalités du vote : 1 voix par organisation à jour d'adhésion + 2 pouvoirs au maximum. »

Voici la composition du Conseil d'Administration actuel :

Département	Organisation	Nom (nombre d'années d'exercice après élection)
Côte d'Or	Terre de liens BFC	Louis BIGNAND (2)
Nièvre	Loire Vivante Nièvre Allier	Pierre KALUZNY (2)
	CNAD	Geneviève OMESSA (2)
	GABNI	Laurent BARLE (2)
Saône-et-Loire	ASR	Alain LECHAT (2)
	La ruche morvandelle	Jessica KOENIG (1)
Yonne	GABY	Pascal FERTE (2)
	La vie en germe	Bernadette CHAUMONT (1)
	YNE	Catherine SCHMITT (1)

- ⇒ Selon les statuts, aucun mandat ne se termine cette année.
- ⇒ Jessica KOENIG annonce sa démission du Conseil d'Administration et Pascal FERTE ne souhaite plus exercer le poste de président mais souhaite rester administrateur.

Pour renouveler le tiers du Conseil d'Administration et **pour que nos actions soient porteuses et insufflent une réelle dynamique territoriale**, nous avons également besoin de trois à quatre nouveaux administrateurs, notamment pour les départements de la Côte d'Or et de la Saône-et-Loire qui sont actuellement sous-représentés.

Les candidats au Conseil d'Administration sont invités à nous informer de leur candidature à l'adresse contact@veilleaugrain.org ou au 03 80 67 78 60.

Nous vous serions reconnaissants de nous faire savoir si votre organisation peut être représentée **en nous renvoyant le coupon-réponse ci-dessous** ainsi que la délégation de pouvoir, ci-nécessaire, par courrier à notre siège social ou à contact@veilleaugrain.org (un représentant d'une organisation peut disposer de deux pouvoirs donc de trois voix au maximum).

Vous pourrez régler vos adhésions lors de l'Assemblée Générale.

Ordre du jour

Dès 9h30 : accueil des participants autour de café, thé, tisanes et gâteaux

Matinée

- Présentation d'Anastasia, nouvelle animatrice arrivée le 25 novembre 2013
- Résumé de l'année 2013 en images
- Lecture et validation des rapports moraux, d'activité, financier et d'orientation
- Election des membres du CA à renouveler

Midi

Repas tiré du sac sur le principe de l'auberge espagnole. Chacun apporte un plat et des boissons de son choix à partager avec l'ensemble des participants. Merci d'apporter couverts, assiettes et verres.

Après-midi

- Rapide résumé du début 2014
- Guide des produits bourguignons sans OGM
- Film sur les communes sans pesticides
- Interventions dans les collèges
- Redynamisation du réseau, projets en cours et à venir
- Pour le CA uniquement : élection du nouveau bureau + CA physique

Détails pratiques

Pour vous rendre à la salle polyvalente de Pouilly-en-Auxois (2 rue Docteur Chauveau), nous vous invitons à covoiturer. Pour cela **merci de nous indiquer rapidement votre lieu de départ et votre véhicule éventuel mis à disposition** à contat@veilleaugrain.org pour que nous puissions l'organiser !

Comptant sur votre participation le 27 avril à ce temps fort de notre vie associative, je vous adresse mes salutations associatives les plus chaleureuses.

Pour le Conseil d'Administration, le président, Pascal FERTE



Veille au grain - Bourgogne

Animation : boîte NN5, maison des associations, 2 rue des Corroyeurs, 21000 Dijon, contact@veilleaugrain.org, 03 80 67 78 60
Association loi 1901 – Siège social : Court Gain, 89 350 Villeneuve les Genêts – SIRET : 509 880 241 000 13 – www.veilleaugrain.org

Assemblée Générale de Veille au grain - Bourgogne

27 avril 2014 à Pouilly-en-Auxois

Participation



L'organisation _____

représentée par _____

- sera présent à l'AG de Veille au grain du 27 avril 2014
- ne sera pas présent à l'AG de Veille au grain du 27 avril 2014
- remet un bulletin de pouvoir à une autre organisation afin d'être représenté

Le _____ 2014, par _____, représentant(e) de _____

Signature :

✂.....

Assemblée Générale de Veille au grain - Bourgogne

27 avril 2014 à Pouilly-en-Auxois

Pouvoir



Ne pouvant me rendre à l'Assemblée Générale Ordinaire 2014 de l'association
Veille au grain - Bourgogne, je soussigné(e) _____,

Représentant(e) légal(e) de _____,

donne pouvoir à _____

de l'association _____ pour voter au

nom de la structure que je représente, selon les instructions que je lui ai données. J'atteste :

- être informé(e) que le présent pouvoir ne peut être donné qu'à une personne adhérente de l'association ;
- m'être renseigné(e) préalablement du nombre de pouvoirs déjà détenus par cette personne (maximum 2 pouvoirs par personne).

La personne destinataire du présent pouvoir signé devra s'en munir pour se rendre à l'Assemblée Générale et le remettre à l'animatrice de Veille au grain - Bourgogne.

Le _____ 2014, par _____, représentant(e) de _____

Signature :



Veille au grain – Bourgogne

Formulaire d'adhésion ou de soutien – 2014

Organisation, raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail :@

Site Internet :

Champs d'action du groupe :

Nombre d'adhérents :

Personne contact NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : mobile :

Mail :@

Nous adhérons à Veille au grain - Bourgogne pour l'année 2014
Attention : les adhésions sont réservées aux organisations (personnes morales)

10 € (petit budget)

20 € (adhésion de base)

50 € ou plus : (adhésion de soutien)

Nous faisons un don de €

Nous ne souhaitons ni adhérer ni faire de don mais nous souhaitons recevoir de l'information sur l'association Veille au grain - Bourgogne (lettre électronique d'information).

Montant TOTAL versé : €

Le règlement se fait par chèque à l'ordre de **Veille au grain - Bourgogne**. Merci d'envoyer ce document complété et votre chèque à

Veille au grain - Bourgogne
Boîte NN5, Maison des associations, 2 rue des Corroyeurs, 21000 DIJON

Vous recevrez ensuite un reçu justificatif.

Signature :

Fait à :

Le :